

**PROCES VERBAL**  
**DE LA REUNION DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 22 septembre 2021**

L'an deux mille vingt et un, et le vingt-deux septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de SERNHAC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUPRET Gaël, Maire.

**Présents : Mmes FERNANDEZ Véronique, GAIDI Fatna, PAULIN Evelyne, MOURISSARGUES Candy, Mme SIMON Dominique.**

**Mrs DUPRET Gaël, OLIVE SALOMMEZ David, ABELLAN Pierre, CHAY Gilles, NAVARRO Jean-François, REY Philippe, GARGIA Grégory, FAURE Olivier,**

**Absents : Mme HOURTAL Eloïse procuration donnée à ABELLAN Pierre**

**Mr DAUGA Laurent procuration donnée à DUPRET Gaël**

**Mr RENSON Luc procuration donnée à GARCIA Grégory**

**Mr GAUTHIER Gaspard procuration donnée à MOURISSARGUES Candy**

**Mme GUTLEBEN Sandrine procuration donnée à Mme FERNANDEZ Véronique,**

**Mme GEYNET Christelle,**

**Secrétaire de séance Mme FERNANDEZ Véronique.**

Lecture du PV du 22/09/2021 voté à l'unanimité

**Commissions Municipales.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, forme à l'unanimité, les différentes commissions municipales dont le Maire est président de droit, fixe le nombre de conseillers devant les composer et désigne ainsi qu'il suit, après la démission de Mme MAZELLA DI CIARAMMA Brigitte est remplacée par Mr CHAY Gilles, à l'unanimité, les membres qui y siégeront :

Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Commerce :

6 Conseillers Municipaux :

Mr FAURE Olivier, NAVARRO Jean-François, REY Philippe, GAIDI Fatna, FERNANDEZ Véronique, Mme GEYNET Christelle, Mr CHAY Gilles.

Commission Travaux, Voirie et Urbanisme :

5 Conseillers Municipaux :

Mr ABELLAN Pierre, Mr GARCIA Grégory, Mr REY Philippe, NAVARRO Jean-François, Mr GASPARD Gauthier.

Commission enfance, Jeunesse :

5 Conseillers Municipaux :

Mr OLIVE David, Mme MOURISSARGUES Candy, Mr DAUGA Laurent, FERNANDEZ Véronique, Mme GUTLEBEN Sandrine.

Commission Communication Culture Tourisme Patrimoine :

7 Conseillers Municipaux :

Mme HOURTAL Eloïse, Mme PAULIN Evelyne, Mr OLIVE David, Mme SIMON Dominique, Mme MOURISSARGUES Candy, Mr RENSON Luc.

Commissions de Loisirs Vie Associative :

5 Conseillers Municipaux :

Mr DAUGA Laurent, Mme FERNANDEZ Véronique, Mme GAIDI Fatna, Mr GARCIA Grégory, Mme GUTLEBEN Sandrine, Mr CHAY Gilles.

Commission des Finances :

5 conseillers Municipaux

Mme MOURISSARGUES Candy, Mr REY Philippe, Mr FAURE Olivier, Mr RENSON Luc, Mme GEYNET Christelle

Commission Sécurité :

3 conseillers Municipaux

Mr GARSPARD Gauthier, Mr DAUGA Laurent, Mr ABELLAN Pierre.

**Syndicat Intercommunal Du Collège Voltaire de Remoulins Désignation D'un délégué**

Suite à la démission du Conseil Municipal de Mme MAZELLA DI CIARAMMA Brigitte en date du 31/08/2021, il y a lieu de choisir un délégué titulaire pour pouvoir à son remplacement au Syndicat Intercommunal du Collège Voltaire de Remoulins

**Ont été élus à l'unanimité**

Syndicat du Collège Voltaire de Remoulins :

Délégué titulaire 2 : Mr DAUGA Laurent – Mr OLIVE David

Délégué suppléant 2 : Mme HOURTAL Eloïse et Mme GEYNET Christelle

## SUBVENTION SMEG

Monsieur le Maire donne lecture des devis de quatre éclairages manquants. IL propose au Conseil Municipal la mise en place de ses quatre éclairages manquants :

- Les deux premiers chemins de la Gare
  - Les deux autres se situent au Château d'eau
- Pour un montant de 5 726,00 € HT

Et propose le plan de financement suivant :

- Subvention SMEG (30%)..... 1 717,80 € HT
- Part communale ..... 4 008,20 € HT

Il demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur ce sujet.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée :

- Accepte le devis et la mise en place des quatre éclairages
- Accepte le plan de financement proposé.
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

## Élection des membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir fixer le nombre de membres devant composer le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale suite à la démission d'une élue du Conseil Municipal et de bien vouloir procéder ensuite à l'élection des Conseillers Municipaux devant y siéger.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide de ne pas ne pas pourvoir au remplacement du siège vacant, et fixe à douze le nombre de membres devant composer le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, soit six membres élus et six membres nommés par le Maire.

Désignes-en son sein pour faire partie de ce Conseil d'administration :

6 membres élus :

Mme FERNANDEZ Véronique, Mme SIMON Dominique, Mme HOURTAL Eloïse, Mme PAULIN Evelyne, Mme GAIDI Fatna, Mr RENSON Luc.

6 membres nommés par le Maire :

Mme BRIANCON MARJOLET Christiane, Mme GEYNET Nathalie, Mme CECCHINI Sylvette, Mme ROUMEJON Solange, Mme TRONC Michèle, CHAY Maryvonne.

## Convention de partenariat pour la mise à disposition d'un environnement numérique de travail

Monsieur le Maire donne lecture de la Convention de partenariat pour la mise à disposition d'un environnement numérique de travail entre l'Académie de Montpellier et la Commune pour l'année scolaire 2021-2022.

Il demande à l'assemblée de bien vouloir délibérer à ce sujet.

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Municipal :

- Accepte cette Convention
- Autorise Monsieur le Maire à signer ladite Convention ou tout autre document s'y rapportant.

**SEANCE LEVEE A 20H30**